



DINF

Département des infrastructures

Effectifs: environ 1230 collaborateurs (980 ETP)

Chef du département: François Marthaler

Caractéristique: le DINF gère une grande partie des investissements de l'Etat de Vaud.

Secrétariat général

Services centraux du département.
Marchés publics.

Développement durable

Unité chargée de coordonner les activités de développement durable au sein de l'Etat.

CAMAC

Gestion des demandes de permis de construire.

Information sur le territoire

Établissement, mise à jour et diffusion d'informations fiables sur le territoire (notamment les plans cadastraux).

Systèmes d'information

Assurer la disponibilité des moyens informatiques et de télécommunications et rationaliser les systèmes d'information

Les services du DINF

Mobilité

Planification des réseaux et de l'offre de transports.
Développement et renouvellement des infrastructures et des équipements de transport.
Promotion de la mobilité douce.

Routes

Construction de nouvelles routes, entretien et aménagement des routes existantes, (maintien du patrimoine), exploitation du réseau routier et de ses abords pour garantir une viabilité quasi permanente du réseau vaudois.

Immeubles, patrimoine et logistique

Construction, gestion et exploitation durables du patrimoine immobilier de l'Etat. Archéologie, monuments et sites. Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV).

Trois dossiers actuels

Réseau Express Régional (RER)

Le Canton s'est doté d'une stratégie de développement des transports publics, à l'horizon 2020. En première étape, le DINF développe le Réseau Express Régional (RER), avec notamment la construction d'une halte ferroviaire à Prilly-Malley. Cette halte va contribuer à accroître le trafic sur le RER vaudois; l'introduction de nouvelles rames "FLIRT" favorisera la cadence à 15 minutes entre Cossonay et Cully.

<http://www.vd.ch/fr/themes/mobilite/transports-publics/reseau-express-regional-rer/>

Reconstruction du Parlement

L'autorité suprême du canton de Vaud, le Grand Conseil, a siégé pendant près de 200 ans dans un bâtiment historique construit par Alexandre Perregaux sur la colline de la Cité à Lausanne. Détruit par un incendie en 2002, le bâtiment doit être reconstruit pour permettre au Parlement de trouver sa juste place dans ce lieu chargé d'histoire.

<http://www.parlement-vaud.ch/>

Mobilité dans les agglomérations

Avec le soutien de la Confédération, le Canton développe dans ses agglomérations (Lausanne-Morges, Yverdon, franco-valdo-genevoise) des projets de transports publics et de mobilité douce qui desserviront des zones densément occupées ou appelées à se développer. Un projet majeur est celui des "axes forts" de l'agglomération Lausanne-Morges.